

L'hyper-centre de Châteaubourg sécurisé et favorisant les mobilités douces !

Régime de circulation : expérimentation #3

Les élus et agents de la Ville continuent d'étudier la circulation aux abords de l'école Charles de Gaulle, s'inscrivant dans une réflexion plus globale des circulations voitures et vélos à Châteaubourg.

Il convient ici de sécuriser les alentours de l'école Charles De Gaulle et de faciliter les trajets en mobilité douce dans le secteur Rue des Cottages, Rue du Prieuré et Rue des Vignes.

Cette troisième expérimentation issue des précédents questionnaires et des retours de plusieurs d'entre vous permettra d'ajouter des places de stationnement tout en réduisant les vitesses dans cette zone limitée à 30 km/h. Ceci aura pour avantage de sécuriser les cyclistes et les piétons dans cette zone très fréquentée par les scolaires.

Zoom sur les changements (voir plan au verso)

Sur cette période de test, les écluses de la Rue des Cottages et de la Rue des Vignes sont réaménagées pour créer des espaces de stationnement, plusieurs priorités sont modifiées pour ralentir la circulation sur les grands axes.

Et après ?

Un formulaire sera proposé (en ligne et version papier à l'Hôtel de Ville) afin de recueillir les avis. **En fonction des retours, les élus décideront si ces modifications doivent être pérennisées ou non.** Ces différentes expérimentations permettront ensuite de valider des aménagements pérennes afin d'améliorer les circulations et notre cadre de vie.



